

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3769

Attribution d'une subvention de 35 000 euros au Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon, pour l'organisation du Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon d'avril à septembre 2018, et des Tournois Boulistes de Pentecôte du vendredi 18 au lundi 21 mai 2018 - Approbation d'une convention mixte

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3769 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 35 000 EUROS AU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DU RHONE ET METROPOLE DE LYON, POUR L'ORGANISATION DU TROPHÉE DES CLOS BOULISTES DE LA VILLE DE LYON D'AVRIL A SEPTEMBRE 2018, ET DES TOURNOIS BOULISTES DE PENTECOTE DU VENDREDI 18 AU LUNDI 21 MAI 2018 - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon (CBDRML) organise d'une part, le Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon sur la période du mois d'avril à septembre et d'autre part, les Tournois Boulistes de Pentecôte du vendredi 18 mai au lundi 21 mai 2018.

L'association a pour objet le développement de la pratique du sport Boules.

Le Trophée des Clos Boulistes permet chaque année de réunir l'ensemble des 24 associations sportives boulistes de Lyon et d'organiser un tournoi convivial dans plusieurs clos lyonnais.

Les différents tournois débuteront en avril et la finale est prévue en septembre, avec 8 équipes.

Pour cette 13<sup>e</sup> édition du Trophée des Clos Boulistes, les objectifs de l'association sont :

- l'animation des clos boulistes lyonnais et des arrondissements ;
- la sauvegarde du jeu de boules traditionnel ;
- la relance du sport boules et la recherche de nouveaux licenciés ;
- d'attirer le public lyonnais en organisant un tournoi de qualité.

Les Tournois Boulistes de Pentecôte attirent les meilleures équipes internationales avec, comme objectif principal, le mélange de toutes les catégories hommes et femmes, des plus jeunes aux vétérans, des débutants jusqu'aux élites. L'association attend environ 6 500 joueurs, 1 300 équipes formées et 13 catégories différentes représentées. Pour cette 106<sup>e</sup> édition, une partie des compétitions se dérouleront pour la première fois dans le Parc Blandan.

Le vendredi 18 mai aura lieu le traditionnel « Gentleman Bouliste » dans le Parc Blandan dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Les compétitions débuteront le samedi et se dérouleront sur plusieurs sites à l'extérieur de Lyon : boulodromes de Champagne au Mont d'Or, Montanay, Rillieux-la-Pape, Saint-Priest et Dardilly.

Les finales auront lieu le lundi dans le Parc Blandan à Lyon 7<sup>e</sup>.

Les principaux objectifs de l'association sont :

- d'organiser un tournoi de qualité afin de contribuer à l'augmentation du nombre de participants ;
- de mettre en valeur et promouvoir cette discipline sportive ;
- de rendre la manifestation plus attractive auprès du grand public.

Par ailleurs, les Tournois Boulistes de Pentecôte engendrent des retombées économiques et un rayonnement pour la ville de Lyon compte tenu de l'augmentation des participants venus de Lyon et sa région, de la France entière et même de plusieurs pays étrangers.

L'organisation de ces deux manifestations permet de valoriser la pratique d'une discipline sportive traditionnelle « la boule lyonnaise ».

En 2017, le Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon a reçu une subvention de 35 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de ces deux événements, par délibération n° 2017/3044 du 29 mai 2017.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 45 000 euros pour l'organisation de ces deux événements. Le budget prévisionnel du Trophée des Clos Boulistes est de 10 675 euros, celui des Tournois boulistes de Pentecôte est de 185 000 euros, soit un budget prévisionnel global de 195 675 euros.

En raison de l'intérêt local que présentent ces manifestations pour la population lyonnaise, au plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 35 000 euros au Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention.

Vu les articles L 1611-4 et 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 35 000 euros est allouée au Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon pour l'organisation du Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon d'avril à septembre 2018 et des Tournois boulistes de Pentecôte du 18 au 21 mai 2018.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT